

MESURES NOMINATIVES

SANTÉ

Arrêté du 30 avril 2002 portant nomination au Comité national du cancer

NOR : SANP0221683A

Par arrêté du ministre délégué à la santé en date du 30 avril 2002, sont désignés au titre de l'article 4 de l'arrêté du 30 avril 2002 portant création du Comité national du cancer, membres de ce comité :

M. le professeur Armand (Jean-Pierre), représentant la Société française du cancer ;

M. le professeur Eschwège (François), représentant la Société française de radiothérapie-oncologie ;

M. le professeur Sigaux (François), représentant la Société française d'hématologie ;

M. le professeur Rouessé (Jacques), représentant la Fédération française des oncologues médicaux ;

M. le professeur Pujol (Henri), représentant la Ligue nationale contre le cancer ;

M. Lucas (Michel), représentant l'Association pour la recherche sur le cancer ;

Mme Audidier (Denise), représentant l'association Vivre comme avant ;

M. Vinter (Jean), représentant l'Union des associations françaises de laryngectomisés mutilés de la voix ;

M. Mathiot (Armand), représentant la Fédération des stomisés de France ;

M. Civray (André), représentant l'Union nationale Leucémie Espoir ;

Mme Dufranc (Céline), représentante du réseau des malades du cancer et de leurs proches ;

M. le docteur Bergerot (Philippe), représentant de l'Union nationale hospitalière privée de cancérologie ;

M. le professeur Maraninchi (Dominique), représentant la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer ;

M. le professeur Clavier (Jean), représentant la Fédération nationale de cancérologie des CHU ;

M. le docteur Auclerc (Gérard), représentant la Société française de cancérologie privée ;

M. le docteur Cals (Laurent), représentant la Fédération nationale de cancérologie des centres hospitaliers généraux ;

M. le professeur Grimaud (Dominique), président de la conférence des présidents de CME des CHU ;

M. le professeur Bey (Pierre), président du collège des enseignants en cancérologie ;

M. François (Pascal), représentant de la Société française de physique médicale ;

M. Omnès (Louis), représentant des directeurs d'établissement de santé public ou participant au service public hospitalier ;
M. le docteur Debeugny (Christophe), représentant des coordinateurs de programmes de dépistage organisé ;
M. le docteur Coscas (Yvan), représentant des coordinateurs de réseaux de cancérologie ;
M. le docteur Errieau (Gilles), représentant des médecins généralistes libéraux.
Personnes qualifiées :
M. le professeur Philip (Thierry) ;
M. le professeur Turtz (Thomas) ;
M. le professeur Faivre (Jean) ;
Mme le professeur Boman (Françoise) ;
Mme le docteur Séradour (Brigitte) ;
M. le professeur Estève (Jacques) ;
Mme le professeur Sommelet (Danièle) ;
M. le professeur Douplat (Jacques) ;
M. le professeur Culine (Stéphane) ;
M. le professeur Colombat (Philippe) ;
M. le docteur Serin (Daniel) ;
M. le docteur Delaroche (Guy).
Président de la conférence des directeurs régionaux d'agence de l'hospitalisation : M. Garcia.
Président de la conférence des directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales : M. Pelletier.
M. le professeur Philip (Thierry) est désigné comme président du Comité national du cancer.